



Saint-Luc  
Liège  
école  
supérieure  
des arts

**Inscription en Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace,  
Orientation « Design industriel », sur base d'un diplôme de  
bachelier obtenu en Fédération Wallonie Bruxelles**

L'ESA Saint-Luc de Liège a défini une procédure et des conditions complémentaires pour accéder à un master à partir d'un diplôme de bachelier de type court ou de bachelier de transition (type long) d'un autre cursus, sur la base d'une similarité du grade. Cette procédure est définie sur le site de l'ESA, onglets : inscription, admission en cours d'études, cas B.

L'inscription n'est jamais automatiquement accordée, les candidats doivent présenter une épreuve d'admission.

Si l'étudiant est admis, dans la plupart des cas, un programme complémentaire lui sera imposé. Ce programme a déjà été défini pour la plupart des cursus de premier cycle susceptibles d'ouvrir un accès à un master artistique et sera identique pour tous les candidats disposant d'un même diplôme. Les dispenses que les candidats pourront solliciter seront par contre fixées de façon individuelle, en fonction du programme de premier cycle réussi.

N.B. Cette formule d'accès en master présente **un avantage** mais aussi **un inconvénient** :

- l'étudiant qui souhaite un diplôme de master pourra l'obtenir après avoir réussi un programme comportant entre 150 et 180 crédits, surtout s'il parvient à valoriser certains acquis antérieurs;

- néanmoins les étudiants qui disposent déjà d'un diplôme de master et qui viennent chercher un complément de formation devront refaire un cycle complet pour obtenir un diplôme, alors que s'ils demandent une admission en B3, ils pourraient, en un an, obtenir un diplôme complémentaire de bachelier en design industriel. Leur programme devra cependant comporter au minimum 60 crédits.

L'étudiant doit donc bien cibler sa demande, selon qu'il compte consacrer un an ou plusieurs années à sa formation complémentaire en design industriel, en sachant que le diplôme obtenu ne sera évidemment pas le même dans les deux cas.

## **Procédure de demande d'admission en master.**

- constituer son dossier qui comprend un volet administratif et un volet pédagogique ; à cette fin, consulter le site de l'ESA qui reprend les documents à fournir.
- rentrer le dossier par mail au [service.etudiants@saint-luc.be](mailto:service.etudiants@saint-luc.be) ou en main propre (nous vous conseillons dans ce cas de prendre rendez-vous par téléphone: +32 4 341 80 00).
- présenter l'épreuve d'admission.

Les délais à respecter sont renseignés sur notre site.

## **Epreuve d'admission**

Pour être admis à l'inscription, une épreuve d'admission doit être réussie. Celle-ci vise à s'assurer que le projet personnel du candidat est cohérent et que sa motivation et sa maîtrise de la langue française sont suffisantes pour suivre avec succès la formation pour laquelle il demande inscription. L'épreuve consiste en une présentation par le candidat des motivations qui l'animent, de son projet personnel et des objectifs qu'il poursuit. S'en suit un moment d'échange (questions/réponses) avec les membres du jury.

À l'issue de cette rencontre, le jury prononce la réussite ou l'échec de l'épreuve d'admission et propose un programme d'études adapté à l'étudiant. Cette proposition est transmise à la Commission programme qui fixe le programme définitif de l'étudiant.

Le Jury est composé d'enseignants de l'orientation ciblée.

La Commission programme est constituée du président et du secrétaire de jury, auxquels s'adjoint un représentant des autorités académiques.

## **Fixation du programme d'études**

Le programme d'études (PAE, Programme annuel d'études) se composera

- du programme « classique » du master de l'orientation choisie (120 crédits)
- auquel s'ajoutent les enseignements complémentaires définis sur base du diplôme de premier cycle
- mais allégé des dispenses (valorisation de crédits) que chaque étudiant pourrait faire valoir en fonction des crédits obtenus lors de sa formation de premier cycle.

## **Programme complémentaire pour l'accès au master en design industriel**

1. Accès au master à partir d'un diplôme de **bachelier en Stylisme d'objets (TC)**

Le programme de l'étudiant devra être complété par les Unités d'enseignement suivantes :

DI 204 Techniques et technologie	7 crédits	Q1
Dessin industriel	1 crédit	
Matériaux	2 crédits	
Mécanique	2 crédits	
Electricité	2 crédits	
DI 207 Techniques et technologie	7 crédits	Q2
Dessin industriels	3 crédits	
Matériaux	2 crédits	
Electricité	2 crédits	
DI 200 Atelier de design industriel	18 crédits	Q1+Q2
DI 304 Techniques et technologie	4 crédits	Q1
Matériaux	2 crédits	
Electricité	2 crédits	
DI 308 techniques et technologie	4 crédits	Q2
Matériaux	2 crédits	
Informatique	2 crédits	

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 40 crédits.

Chaque étudiant pourra ensuite introduire le cas échéant une demande de dispense, en demandant à valoriser des crédits qu'il aurait obtenu lors du premier cycle suivis et réussis. Les programmes des ESA de la Fédération Wallonie Bruxelles ne sont en effet pas identiques et certains enseignements prévus soit au programme « classique », soit au programme complémentaire, peuvent faire l'objet d'une dispense par valorisation des crédits déjà obtenus.

## 2. Accès au master à partir d'un diplôme de **bachelier (ou, a fortiori, de master) en architecture (TL)**

Le programme de l'étudiant devra être complété par les Unités d'enseignement suivantes :

DI300 Atelier de design industriel	22 crédits	Q1+Q2
DI 301 Moyens d'expression	6 crédits	Q1+Q2
Dessin	3 crédits	
Structure formelle	3 crédits	
DI 304 Techniques et technologie	4 crédits	Q1
Matériaux	2 crédits	
Electricité	2 crédits	
DI 308 techniques et technologie	4 crédits	Q2
Matériaux	2 crédits	
Informatique	2 crédits	

Le programme de l'étudiant comportera donc au maximum 120 + 36 crédits.

Chaque étudiant pourra ensuite introduire le cas échéant une demande de dispense, en demandant à valoriser des crédits qu'il aurait obtenus lors du premier cycle suivi et réussi (ou lors des deux cycles réussis). Les programmes des Universités de la Fédération Wallonie Bruxelles ne sont en effet pas identiques et certains enseignements prévus soit au programme « classique », soit au programme complémentaire, peuvent faire l'objet d'une dispense par valorisation des crédits déjà obtenus.

**Personne de contact :**

- informations sur la procédure de demande d'accès au master : Laurence Bourgeois, secrétaire de l'orientation « design industriel », [bourgeois.laurence@saint-luc.be](mailto:bourgeois.laurence@saint-luc.be).